

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Des nouvelles de notre église

La rénovation de l'église se poursuit selon le calendrier prévisionnel.

Le comité technique en charge du suivi des travaux annonce que le chantier devrait être terminé en mars 2024, afin que la fête de Pâques puisse être célébrée à l'église.

Une inauguration officielle aura lieu probablement en mai 2024.

Découvertes archéologiques

Dans le cadre de la réfection du sol, le pavement d'origine, daté de 1751 a été mis au jour. Il comportait en réemploi trois meules à grain, dont on ignore la provenance.

Selon l'office cantonal de l'archéologie, tout laisse à croire que les paroissiens du 18^e siècle ont pris soin de réutiliser ces imposantes pierres par souci d'économie de matériaux.

Afin de garder une trace historique de cette découverte, une meule à grain sera mise en valeur dans le sol du chœur de l'église.

Quant au pavement d'origine, lui aussi sera réutilisé pour le parvis de l'église.

Le chœur de l'église a révélé la présence d'un caveau funéraire contenant un cercueil en bois, bien conservé, contenant le squelette d'un individu adulte.

L'identité du défunt n'a pas pu être établie et le mystère reste entier.



IRRIGATION

La vidange des conduites principales d'irrigation sera effectuée à partir du jeudi 2 novembre 2023.

Nous prions les propriétaires concernés de bien vouloir faire le nécessaire pour leurs conduites, afin d'éviter tout ennui de gel, cet hiver.

En cas de questions, merci de vous adresser à la commune ou aux travaux publics.

TRAVAUX

La rue principale de Bovernier est en chantier... Lors de la réfection générale du village, il y a une vingtaine d'années, un béton avait été installé.

Malheureusement, celui-ci a déjà dû être refait à plusieurs reprises et résiste très mal au passage régulier du trafic.

Le Conseil communal a donc décidé de le remplacer par du goudron coloré. Nous sommes désolés des nuisances causées, mais **ces travaux devraient permettre d'avoir une solution plus durable.**

VIGNES EN FRICHE

La problématique des vignes en friche inquiète le service de l'agriculture du Canton, notamment en raison du réservoir de parasites qu'elles peuvent représenter et des risques majeurs qui y sont liés, comme la Flavescence dorée, la plus **grave maladie connue à ce jour et présente depuis 2016 sur le territoire valaisan.** Comme la surveillance du vignoble est confiée aux communes, et afin d'éviter de longues procédures, le Conseil communal invite les propriétaires de vignes abandonnées sur le territoire communal à se mettre en conformi-

té en entretenant leurs vignes ou en les arrachant. **Un courrier a été envoyé aux propriétaires concernés par cette demande.**



COMPTEURS D'EAU POTABLE

Le Conseil communal ainsi que l'Assemblée primaire introduisaient, en 2017, la mise en place des compteurs d'eau potable.

Le délai pour que tous les bâtiments soient équipés a été fixé à 10 ans, soit en 2026 au plus tard. Une planification a été définie pour que ce délai soit respecté.

Après le Vallon de Champex en 2023, **la prochaine étape de la pose des compteurs d'eau potable comprend les rues suivantes :**

- La Rue Principale de Bovernier
- La Rue Principale des Valettes
- La Route de Champex aux Valettes

Un courrier a été envoyé aux propriétaires concernés pour que cela soit réalisé pour le 31 décembre 2024.

E-BILL

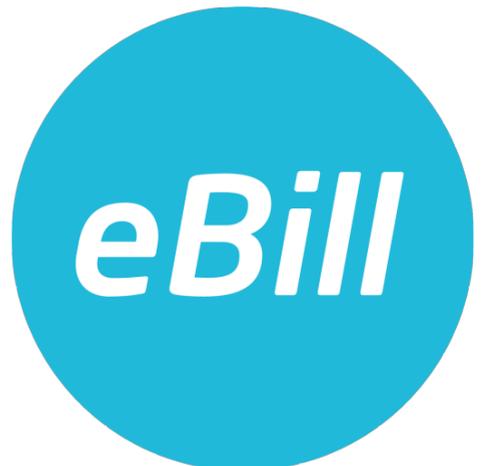
La commune poursuit sa volonté de simplifier les services fournis auprès des habitantes et habitants de Bovernier.

Ainsi, le service eBill est désormais disponible pour toutes les factures émises par l'administration communale.

De la facturation au paiement, tout est numérisé : les émetteurs de factures envoient directement et de façon sécurisée les factures aux e-banking des débiteurs.

Vous pourrez alors vérifier toutes les données en ligne et valider la facture pour le paiement par un simple clic.

Pour y accéder, rendez-vous dans la partie «eBill» de votre e-banking et sous l'onglet «émetteur de factures», ajoutez la «Commune de Bovernier».



AGENDA 2023 - 2024

Date	Organisateur	Manifestation
04-05.11.23	–	Vente-échange
11.11.2023	Vouip'Club Pétanque	Tête-à-tête
13.11.2023	Commune de Bovernier	Rencontre citoyenne
18.11.2023	–	Bal des 20 ans
27.11.2023	Commune de Bovernier	Assemblée primaire
03.12.2023	Ski-Club	Loto
08.12.2023	Paroisse de Bovernier	Dîner des jubilaires mariage
08.12.2023	Vouip'Club Pétanque	Doublettes
09.12.2023	Hockey-Club	Match à Salvan
15.12.2023	Commission sociale	Choucroute des aînés
16.12.2023	Hockey-Club	Match à Sembrancher
16.12.2023	Vouip'Gym	Spectacle de Noël
06.01.2024	Ski-Club	Sortie d'un jour à Adelboden
13.01.2024	Vouip'Club Pétanque	12 heures
17.01.2024	Antonia	Saint-Antoine
26.01.2024	Paroisse de Bovernier	Dîner des aînés
29.01-02.02	Ski-Club	Camp de ski des écoles
03.02.2024	Ski-Club	Concours à Champex
03.02.2024	Vouip'Club Pétanque	Triplettes
04.02.2024	Antonia	Loto
17.02.2024	Brandons	Brandons
03.03.2024	JAB / Tennis-Club	Loto
09.03.2024	Vouip'Club Pétanque	Concours cartes & pétanque
09-10.03.24	Ski-Club	Sortie de 2 jours à Meiringen
23.03.2024	Vouip'Club Pétanque	Mêlée et souper de fin d'année
31.03.2024	CCLS	Chasse aux œufs

**DES BÉNÉVOLES SONT RECHERCHÉS
POUR L'ORGANISATION DU CAMP DE SKI
DES ÉCOLES DU 29.01 AU 02.02.2024,
MERCİ DE CONTACTER :
DAVID.BUFF@BOVERNIER.CH**

AGENDA SUITE...

Date	Organisateur	Manifestation
07.04.2024	Paroisse de Bovernier	Loto
27.04.2024	Société de Développement	Corvées au Poupro
27-28.04.24	-	Vente-échange
01.05.2024	Gorges du Durnand	Ouverture des échelles
03.05.2024	Chasseurs	Tir aux pigeons
04.05.2024	Chasseurs	Corvées du stand de tir
16.05.2024	Stéphanie de Sembrancher	Concert
17-26.05.24	N. Rouillet & Th. Villenet	Théâtre
19.05.2024	Tennis-Club	Tournoi tennis junior
25.05.2024	Vouip'Club Pétanque	Concours promenade
03.06.2024	Commune de Bovernier	Assemblée primaire
07.06.2024	Chasseurs	Tir aux pigeons
16.06.2024	Chasseurs	Concours annuel de tir
05.07.2024	Chasseurs	Tir aux pigeons
20.07.2024	Ski-Club	Sortie pédestre
02.08.2024	Chasseurs	Tir aux pigeons
11.08.2024	Société de développement	Fête sur l'Alpe
24.08.2024	Antonia	Sortie pédestre
24.08.2024	Vouip'Club Pétanque	Sortie du club
23-25.08.24	JAB	Rassemblement jeunesse VS
06>08.09.24	Tennis-Club	Tournoi de septembre
21.09.2024	Paroisse de Bovernier	Fête patronale

CCLS = Commission culture, loisirs et sports
JAB = Jeunesse active Bovernier

**MERCI À TOUTES LES SOCIÉTÉS LOCALES
QUI FONT VIVRE NOTRE COMMUNE !**

BANCOMAT RAIFFEISEN

Suite à la fermeture de l'agence Raiffeisen, la commune de Bovernier et la banque ont cherché — et trouvé — une **solution pour maintenir un bancomat sur Bovernier**.

Cette solution passe par des travaux relativement importants au rez-de-chaussée de la Maison de commune. En effet, les règles de sécurité nécessaires à l'implantation d'un bancomat imposent des normes strictes, tant pour garantir la sécurité de l'appareil que pour ses utilisatrices et utilisateurs.

Grâce aux efforts combinés de la banque et de l'administration communale, **le bancomat devrait pouvoir être à nouveau opérationnel à compter d'ici la fin de l'année**.



CASTEL

Des investissements très importants sont prévus pour la construction des nouveaux bâtiments de l'EMS du «Castel-notre-Dame» à Martigny.

En tant que partenaire, la commune participera à ces investissements, qui seront notamment détaillés lors de la prochaine Assemblée primaire du 27 novembre 2023.

L'objectif est d'offrir aux aînés de Bovernier un cadre de vie agréable, fonctionnel et moderne. Un grand parc bordera à l'avenir les bâtiments, afin de renforcer les échanges avec le quartier.

ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Pour rappel, **l'Assemblée primaire aura lieu le lundi 27 novembre 2023 à 19h30** à la salle polyvalente de Bovernier.

En plus du budget 2024, la population bovernionne sera appelée à se prononcer sur une décision importante, celle d'octroyer un crédit d'engagement et une caution solidaire pour le projet du nouveau Castel Notre-Dame de Martigny (cf. information ci-contre).

L'Assemblée primaire sera précédée de l'Assemblée bourgeoise à 19h00, au cours de laquelle le règlement bourgeois sera notamment voté.

SOIRÉE CITOYENNE

Nous vous en parlions fin 2022: votre administration se questionne sur son avenir, les besoins de la population pour les vingt prochaines années, et les meilleures stratégies pour y répondre.

Un questionnaire vous avait été adressé, et les résultats présentés en mai dernier lors de l'assemblée primaire.

Nous avons donc le plaisir de vous proposer une **soirée citoyenne participative lundi 13 novembre 2023, à 19h30, à la salle polyvalente.**

Inscriptions d'ici le 9 novembre, par téléphone (027 722 29 09) ou sur info@bovernier.ch, en indiquant votre nom et prénom.

Seules conditions: habiter la commune et avoir 16 ans révolus.

ALPAGE DE FOURNOUTZE

Chaque été l'alpage de Fournoutze accueille des têtes de bétail, d'où environ 750 pièces de succulents fromages au lait cru y sont fabriquées. L'alpage, d'une superficie de 90 hectares, est actuellement sous la gérance de Monsieur Francis Guigoz.

Appellation AOP

Le fromage à raclette de l'Alpage de Fournoutze est enregistré depuis cette année en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP). Seuls les fromages ayant obtenu 18 points sur un maximum de 20 points à la taxation sont classés dans la qualité 1A et peuvent être commercialisés avec l'appellation d'origine protégée «Raclette du Valais AOP».

Sachez que cette année le fromage de Fournoutze s'est particulièrement distingué avec une taxation AOP de 19,5 points sur 20. Cette distinction «excellente qualité du fromage» sera remise ces prochaines semaines à Monsieur Guigoz.



CARTES JOURNALIÈRES CFF

Les CFF ont annoncé que le système de ventes de cartes journalières allait évoluer. **Vous pourrez désormais en réserver auprès du secrétariat communal.**

Ces nouvelles cartes pourront être réservées jusqu'à 6 mois avant la date de votre voyage à un prix préférentiel. Le tarif sera un peu plus élevé en cas de réservation jusqu'à 10 jours avant votre voyage.

Attention toutefois, des contingents nationaux sont appliqués et peuvent donc être épuisés, indépendamment de la date de votre réservation.

Les prix débuteront à partir de CHF39.- au prix le plus bas pour un voyage en 2^e classe avec 1/2 tarif. Des cartes peuvent également être commandées si vous ne possédez pas d'abonnement demi-tarif ou si vous souhaitez voyager en 1^{re} classe.

Les premières cartes journalières dégriffées seront disponibles dès le 11 décembre pour des réservations dès le 1^{er} janvier 2024.

Un site internet sera disponible afin de savoir si des cartes journalières sont encore disponibles avant de contacter le secrétariat communal : cartejournaliere-commune.ch

